

TARIF DES AMENDES SEAF 2026/2027



Code No	Infraction punissable		MyHockey League 1ère ligue	2ème ligue	3ème ligue	4ème ligue	Femmes Seniors Vétérans Div. 50+	U21 (sans Elit)	U18 (sans Elit) U16 JWL U16 U14	U12 U9
1	Jouer sans enregistrement valable / sans qualification correcte Selon article 19 du règlement sur les conditions cadre pour les enregistrements des joueurs. - par joueur (lors d'un forfait) Si l'alignement est détecté dans un délai de 5 jours (2 jours en phases k.o) Un forfait est prononcé et une procédure ordinaire est ouverte. (Si l'alignement est détecté après le délai de 5 jours (2 jours en phases k.o) aucun forfait n'est prononcé et une procédure tarifaire selon le code 2 du tarif des amendes est ouverte.)	1ère infraction 2ème infraction	150.00 250.00	100.00 200.00	100.00 200.00	100.00 200.00	100.00 200.00	100.00 200.00	100.00 200.00	100.00 200.00
2	Jouer sans enregistrement valable / sans qualification correcte Selon article 19 du règlement sur les conditions cadre pour les enregistrements des joueurs. - par rencontre Si l'alignement est détecté dans un délai de 5 jours (2 jours en phases k.o) Un forfait est prononcé et une procédure ordinaire est ouverte. (Si l'alignement est détecté après le délai de 5 jours (2 jours en phases k.o)	1ère infraction 2ème infraction 3ème infraction 4ème infraction	1'000.00 2'000.00 3'000.00 4'000.00	1'000.00 2'000.00 3'000.00 4'000.00	500.00 1'000.00 2'000.00 3'000.00	500.00 1'000.00 2'000.00 3'000.00	500.00 1'000.00 2'000.00 3'000.00	500.00 1'000.00 2'000.00 3'000.00	500.00 1'000.00 2'000.00 3'000.00	100.00 200.00 300.00 400.00
3	Match officiel sans rapport de jeu dès la 3ème infraction une procédure ord. est ouverte	1ère infraction 2ème infraction	400.00 600.00	200.00 300.00	200.00 300.00	200.00 300.00	200.00 300.00	200.00 300.00	100.00 200.00	100.00 200.00
4	Jouer sans autorisation de jeu dès la 3ème infraction une procédure ord. est ouverte	1ère infraction ème infraction	400.00 600.00	200.00 300.00	200.00 300.00	200.00 300.00	200.00 300.00	200.00 300.00	100.00 200.00	100.00 200.00
5	Fixer une nouvelle date pour un match de championnat sans autorisation ou permission dès la 3ème infraction une procédure ordinaire est ouverte	1ère infraction 2ème infraction	400.00 600.00	200.00 300.00	200.00 300.00	200.00 300.00	200.00 300.00	200.00 300.00	100.00 200.00	100.00 200.00
6	a) Organisation de place : cas bagatelles jets d'objets, infraction contre les règles de sécurité, allumage de feux d'artifice etc. dès la 5ème infraction une procédure ordinaire est ouverte b) Organisation de place : cas graves Jets d'objets, infraction contre les règles de sécurité, allumage de feux d'artifice etc. selon la gravité des faits un procédure ordinaire est ouverte à la place d'une procédure tarifaire des amendes plus élevées et des peines supplémentaires fixées. dès la 3ème infraction un procédure ordinaire est ouverte selon la gravité	1ère infraction 2ème infraction 3ème infraction 4ème infraction	150.00 150.00 150.00 150.00	100.00 100.00 100.00 100.00	100.00 100.00 100.00 100.00	100.00 100.00 100.00 100.00	100.00 100.00 100.00 100.00	100.00 100.00 100.00 100.00	100.00 100.00 100.00 100.00	100.00 100.00 100.00 100.00
7	Publicité non autorisé dès la 3ème infraction une procédure ordinaire est ouverte	1ère infraction 2ème infraction	500.00 1'000.00	250.00 500.00	250.00 500.00	250.00 500.00	250.00 500.00	250.00 500.00	250.00 500.00	250.00 500.00
8	Pénalité disciplinaire de match La suspension intervient toujours automatiquement pour le (les) prochain(s) match(es) (même catégorie de jeu par saison et ligue) Contrôle par responsable de ligue Officiels espoirs amendes idem 2-4 ligue dès la 4ème infraction une procédure ordinaire est ouverte	1ère infraction 2ème infraction 3ème infraction	200.00 300.00 + 1 match 500.00 + 2 matchs	150.00 200.00 + 1 match 300.00 + 2 matchs	150.00 200.00 + 1 match 300.00 + 2 matchs	150.00 200.00 + 1 match 300.00 + 2 matchs	150.00 200.00 + 1 match 300.00 + 2 matchs	1 match 2 matchs 3 matchs	1 match 2 matchs 3 matchs	1 match 2 matchs 3 matchs
10	Non-communication des résultats (selon directives) dès la 4ème infraction une procédure ordinaire est ouverte.	1ère infraction 2ème infraction 3ème infraction	500.00 750.00 1'000.00	250.00 500.00 750.00	250.00 500.00 750.00	250.00 500.00 750.00	250.00 500.00 750.00	250.00 500.00 750.00	250.00 500.00 750.00	
11	Non-respect des délais de la Fédération dès la 4ème infraction une procédure ordinaire est ouverte	1ère infraction 2ème infraction 3ème infraction	500.00 750.00 1'000.00	250.00 500.00 750.00	250.00 500.00 750.00	250.00 500.00 750.00	250.00 500.00 750.00	250.00 500.00 750.00	250.00 500.00 750.00	
12	Forfait déclaré par une équipe qui ne se présente pas à une rencontre fixée dès la 3ème infraction une procédure ordinaire est ouverte	1ère infraction 2ème infraction	1'500.00 2'500.00	1'000.00 1'500.00	1'000.00 1'500.00	1'000.00 1'500.00	1'000.00 1'500.00	800.00 1'200.00	800.00 1'200.00	300.00 600.00

TARIF DES AMENDES SEAF 2026/2027

13	a)	Absence non excusée à des transactions convoquées par un organe de la Fédération dès la 4ème infraction une procédure ordinaire est ouverte	1ère infraction 2ème infraction 3ème infraction	500.00 750.00 1'000.00	250.00 500.00 750.00	250.00 500.00 750.00	250.00 500.00 750.00	250.00 500.00 750.00	250.00 500.00 750.00	250.00 500.00 750.00
	b)	Absence à une assemblée de la ligue (non excusée ou excusée) Absence à une assemblée régionale (non excusée ou excusée)		500.00	500.00	500.00	500.00	500.00	500.00	500.00
14	Absence non excusée à des cours rendus obligatoire par les instances de la Fédération pour entraîneurs dès la 4ème infraction une procédure ordinaire est ouverte		1ère infraction 2ème infraction 3ème infraction	500.00 750.00 1'000.00	250.00 500.00 750.00	250.00 500.00 750.00	250.00 500.00 750.00	250.00 500.00 750.00	250.00 500.00 750.00	250.00 500.00 750.00
	Absence non excusée à des cours rendus obligatoire par les instances de la Fédération pour arbitres dès la 4ème infraction une procédure ordinaire est ouverte								Au max. montant des frais de cours	Au max. montant des frais de cours
15	Nombre insuffisant d'arbitres - par arbitre manquant L'appartenance à la ligue est déterminée par l'équipe du club évolue au niveau le plus élevé			1'500.00	1'000.00	600.00	600.00	600.00	600.00	1'500.00
16	Aucun arbitre Montant de remplacement supplémentaire L'appartenance à la ligue est déterminée par l'équipe du club évolue au niveau le plus élevé			3'000.00	2'000.00	1'000.00	1'000.00	1'000.00	1'000.00	
17	Participation de joueurs étrangers non autorisés - par étranger non autorisé (indépendamment d'un forfait) dès la 2ème infraction une procédure ordinaire est ouverte									
18	Nombre insuffisant d'équipes « Espoirs » - par équipe « Espoirs » manquant			2'000.00	1'000.00					
19	Retraits d'équipes La compétence de communiquer à la juridiction les retraits d'équipes à sanctionner incombe au responsable de la ligue	a) après l'assemblée régionale (jusqu'à 1 mois avant le début du championnat)	a)	1'000.00	500.00	300.00	300.00	300.00	300.00	300.00
		b) dans le courant du mois précédant le début du championnat	b)	2'500.00	1'000.00	600.00	600.00	600.00	600.00	300.00
20	Directives d'exécution du règlement des entraîneurs Si un club ne communique à la SIHF avant le début du championnat selon le champ d'application du règlement, aucun entraîneur ne disposant pas de la qualification requise, une procédure pourra être ouverte contre le club concerné.		1ère infraction 2ème infraction	2'000.00 5'000.00	1'000.00 3'000.00			500.00 1'000.00 Seulement: U20-Top	500.00 1'000.00 Seulement: U17-Top, U15-Elit, U13-Top, U13-Elit, U13-Top	
21	Pas de couleur d'équipement uniforme Selon l'article 131 du règlement sur le déroulement de jeu en SEAF dès la 5ème infraction une procédure ordinaire est ouverte		1ère infraction 2ème infraction 3ème infraction 4ème infraction	150.00 200.00 250.00 300.00	100.00 150.00 200.00 250.00	100.00 150.00 200.00 250.00	100.00 150.00 200.00 250.00	100.00 150.00 200.00 250.00	100.00 150.00 200.00 250.00 sans U13-A	
22	Engagement d'un arbitre pas qualifié (conformément à la ligue requise) Selon art. 9 du règlement de jeu SEAF. - par arbitre dès la 4ème infraction une procédure ordinaire est ouverte		1ère infraction 2ème infraction 3ème infraction	400.00 800.00 1'200.00	200.00 400.00 600.00	150.00 300.00 450.00	150.00 300.00 450.00	200.00 400.00 600.00	100.00 200.00 300.00	70.00 140.00 210.00
23	Comportement incorrect de spectateurs (club à domicile ou visiteur) Selon art. 5 du règlement ordre et sécurité Il s'agit de menaces, d'agressions verbales ou physiques contre des officiels du club, des arbitres, des joueurs, des entraîneurs ou d'autres personnes assistant au match. Selon les faits, une procédure ordinaire peut être ouverte au lieu de la procédure tarifaire, des amendes plus élevées et des sanctions supplémentaires pouvant être prononcées. Dans tout le cas, une procédure ordinaire est engagée à partir de la troisième infraction		1ère infraction 2ème infraction	500.00 1'000.00	250.00 500.00	250.00 500.00	250.00 500.00	250.00 500.00	250.00 500.00	250.00 500.00

TARIF DES AMENDES SEAF 2026/2027



24	Pas de boissons dans les vestiaires des arbitres Selon art. 6 alinéa 5 du règlement de jeu SEAF dès la 4ème infraction une procédure ordinaire est ouverte	1ère infraction 2ème infraction 3ème infraction 4ème infraction	Avertissement 100.00 150.00 250.00	Avertissement 50.00 100.00 200.00	Avertissement 50.00 100.00 200.00	Avertissement 50.00 100.00 200.00	Avertissement 50.00 100.00 200.00	Avertissement 50.00 100.00 200.00	Avertissement 50.00 100.00 200.00	
25	Refus de payer les arbitres Selon l'article du règlement sur le déroulement de jeu en SEAF dès la 5ème infraction une procédure ordinaire est ouverte	1ère infraction 2ème infraction 3ème infraction 4ème infraction	150.00 200.00 250.00 300.00	100.00 150.00 200.00 250.00	100.00 150.00 200.00 250.00	100.00 150.00 200.00 250.00	100.00 150.00 200.00 250.00	100.00 150.00 200.00 250.00	100.00 150.00 200.00 250.00	
26	Interviews après la rencontre mal ou non réalisés Pour autant que les directives pour le championnat y relatif les imposent	1ère infraction 2ème infraction 3ème infraction 4ème infraction	Uniqu. MHL :150.00 Uniqu. MHL : 200.00 Uniqu. MHL : 250.00 Uniqu. MHL : 300.00				Uniqu. WL :150.00 Uniqu. WL : 200.00 Uniqu. WL : 250.00 Uniqu. WL : 300.00			